

# Charte Forestière de Territoire Massif de Bouconne

## Orientations et stratégie

---

# SOMMAIRE

<b>1. Introduction .....</b>	<b>3</b>
<b>2. L'atelier économie/tourisme .....</b>	<b>4</b>
2.1. <i>Les personnes présentes à cet atelier .....</i>	<i>4</i>
2.2. <i>La synthèse de l'atelier .....</i>	<i>4</i>
<b>3. L'atelier social .....</b>	<b>5</b>
3.1. <i>Les personnes présentes à cet atelier .....</i>	<i>5</i>
3.2. <i>La synthèse de l'atelier .....</i>	<i>6</i>
<b>4. L'atelier environnement .....</b>	<b>6</b>
4.1. <i>Les personnes présentes à cet atelier .....</i>	<i>6</i>
4.2. <i>La synthèse de l'atelier .....</i>	<i>7</i>
<b>5. L'atelier gouvernance .....</b>	<b>8</b>
5.1. <i>Les personnes présentes à cet atelier .....</i>	<i>8</i>
5.2. <i>La synthèse de l'atelier .....</i>	<i>9</i>
<b>6. La synthèse des orientations et les propositions d'action .....</b>	<b>10</b>

# 1. Introduction

Dans le cadre de l'élaboration de la Charte Forestière de Territoire du Massif de Bouconne se sont déroulés quatre ateliers thématiques :

- à 15h00, le 6 octobre 2010 à l'Isle Jourdain, atelier « économique »
- à 15h00, le 7 octobre 2010 à Montaigut sur Save, atelier « social »
- à 20h30, le 7 octobre 2010 au centre de loisirs à Montaigut sur Save, atelier « gouvernance »
- à 14h00, le 8 octobre 2010 à Brax, atelier « environnement ».

L'objectif de ces ateliers était d'amener les acteurs associés à la création de la charte, à réagir sur ces thèmes de façon à faire ressortir les actions qui pourraient être mises en œuvre.

Les paragraphes suivants présentent dans un premier temps la synthèse des éléments discutés, ateliers par atelier. L'ensemble des éléments est ensuite repris et synthétisé dans le paragraphe 6, en regroupant les éléments éventuellement abordés dans plusieurs ateliers.

Pour chaque atelier, l'ensemble des éléments débattus a été classé pour répondre à la hiérarchie suivante :

- *Action*
  - Mesure

Afin d'apporter de la lisibilité aux actions proposées, la synthèse adopte la hiérarchie suivante :

## **Orientation**

- *Action*
  - Mesure

## 2. L'atelier économie/tourisme

### 2.1. Les personnes présentes à cet atelier

ARCUSET	Laurent	Géosystème
BASCA	Fabienne	DAEDL - DDT Haute-Garonne
<del>BERTRAND</del>	<del>Philippe</del>	<del>CRPF</del>
BON	Robert	SMAFB - MAIRIE de PIBRAC
D'AVEZAC	Hubert	MTDA
DELETOILLE	Franck	Association Entre Mains et Terres
DUARTE	Karine	OFFICE TOURISME L'ISLE JOURDAIN
<del>FERNANDEZ</del>	<del>José</del>	<del>SMAFB</del>
FRAPECH	Jean-Louis	C.C.Save-GARONNE
GAÜZERE	Alain	Mairie de LIAS
GRIFFE	Alain	ONF
HAMACHE	Dalila	Association Entre Mains et Terres
MASSÉ	Edwige	O.T .I Save & Garonne à Grenade
PAUL	Gérard	CONSEIL GENERAL GERS - MAIRIE DE LIAS
PEREIRA	José-Louis	COMITE DEPARTEMENTAL TOURISME GERS
PERROT	Clotilde	CENTRE SOCIAL L'ISLE JOURDAIN
POMMET	Bernard	SMAFB - MAIRIE de BRAX
RAPOPORT	Nicolas	SMAFB
SERNIGUET	Hervé	MAIRIE de LASSERRE
SOUBIE	Jérôme	CHAMBRE D'AGRICULTURE 31
TILAK	Dominique	ONF
TOURNE	Alain	MAIRE DEL'ISLE JOURDAIN

Supprimé : S

### 2.2. La synthèse de l'atelier

- *Action 1 : Définir la stratégie touristique sur le territoire de la CFT*
  - Mettre en réseau les acteurs du tourisme (publics et privés).
  - Créer l'identité de la forêt.
  - Soutenir (puis anticiper) les projets de développement de la capacité d'accueil.
  - Coordonner et mettre en cohérence les politiques touristiques notamment autour de l'itinérance douce sous toutes ses formes.
  - Définir un positionnement quel tourisme en forêt de Bouconne ? Pour quels publics ?
- *Action 2 : Informer les différents publics*
  - Créer des supports de communication : site internet, flyers...
- *Action 3 : Créer une maison de la forêt*

- *Action 4 : Mieux connaître la filière forêt-bois, ses acteurs et ses potentialités*
  - Identifier l'ensemble des acteurs de la filière.
  - Sensibiliser les propriétaires et élus à la gestion forestière durablement (aides sylvo-environnementales).
- *Action 5 : Renforcer la mobilisation de la ressource*
  - Mettre en place des chaufferies collectives au bois.
  - Mettre en place une plateforme bois de chauffage public/privé.

## 3. L'atelier social

### 3.1. Les personnes présentes à cet atelier

AROUXET	Christian	MAIRIE de LASSERRE
BAVIERE	Marie-Laure	S.I.V.S.
BINET-GAUBERT	Véronique	MAIRIE DE DAUX
D'AVEZAC	Hubert	MTDA
DE ZELICOURT	Ombeline	MTDA
DELPRAT	Sylvie	Club hippique Domaine de FLEYRES
FERNANDEZ	José	SMAFB
FRAISSE	Jean-Pierre	C.C.SAVE TOUCH
FRAPECH	Jean-Louis	C.C.SAVE-GARONNE
GAÜZERE	Alain	Mairie de LIAS
GERAUD	Yves	FEDERATION de la CHASSE 31
GIRY	Daniel	COMITE d'ÉQUITATION 31
LECLERC	Marie-Claude	Conseil Général de la Haute-garonne
MELLA	Sylvie	DDT HAUTE-GARONNE
NEBOUT	Denis	MAIRIE DE SAINT-PAUL-SUR-SAVE
PARERA	Jean	SMAFB - MAIRIE de PIBRAC
POMMET	Bernard	SMAFB - MAIRIE de BRAX
RAPOPORT	Nicolas	SMAFB
RENAUX	Thierry	DDT HAUTE-GARONNE
SANCHEZ	Pierre	MAIRIE de MONTAIGUT-SUR-SAVE
SOLOMIAC	Patrick	SDIS
SOTTIL	Jean-Claude	DDT HAUTE-GARONNE
TILAK	Dominique	ONF
VIVET	Benjamin	MTDA

### 3.2. La synthèse de l'atelier

- *Action 1 : Informer les différents publics*
  - Créer des panneaux d'information : situation, date de chasse, horaires de bus...
  - Harmoniser l'information sur la pratique de la chasse.
- *Action 2 : Renforcer le rôle pédagogique de la forêt*
  - Créer des parcours thématiques et/ou adaptés aux types de public (historiens, scolaires, handicapés, familles), valorisant le patrimoine.
  - Intégrer Bouconne dans le programme des scolaires (éducation à l'environnement).
  - Faire participer les scolaires à l'élaboration des produits pédagogiques.
- *Action 3 : Créer une maison de la forêt*
- *Action 4 : Créer un balisage et une signalétique unique et cohérents sur l'ensemble du territoire*
  - Créer une charte graphique pour l'ensemble du territoire.
  - Cartographier et baliser les sentiers.
  - Créer un maillage mettant en cohérence l'intérieur et l'extérieur de la forêt.
- *Action 5 : Faciliter l'accès à la forêt en organisant les transports publics*
  - Créer le maillage du réseau de transport en commun.
  - Créer le maillage du réseau de transport par modes doux.
- *Action 6 : Gérer les flux d'usagers pour préserver la naturalité du site*
  - Mettre en place des équipements d'accueil : aires de pique-nique.

## 4. L'atelier environnement

### 4.1. Les personnes présentes à cet atelier

ANDREETTA	Jacques	SOCIETE CHASSE L'ISLE JOURDAIN
AROUXET	Christian	MAIRIE de LASSERRE
BERTHELOT	Laurent	COMMUNAUTE URBAINE du GRAND TOULOUSE
BERTRAND	Philippe	C.R.P.F. MIDI-PYRENNEES
CALAS	Jérôme	Nature Midi-Pyrénées
CANALE	Cécile	C.C.SAVE GARONNE
CASSAN	Pierre	ASSOCIATION MYCOLOGIQUE TOULOUSE
CAZALS	Catherine	CONSEIL GENERAL GERS
CHANIER	Pierre	CONSEIL ARCHITECTURE URBANISME et ENVIRONNEMENT
D'AVEZAC	Hubert	MTDA
DE ZELICOURT	Ombeline	MTDA

FAGES	Esther	MAIRIE de L'ISLE JOURDAIN
FERNANDEZ	José	SMAFB
FOHANNO	André	MAIRIE de LEGUEVIN
GENET	Marie	A.R.P.E.
GERAUD	Yves	FEDERATION de la CHASSE 31
HERLIN	Daniel	ASSOCIATION MYCOLOGIQUE TOULOUSE
LAGORCE	Patrice	MAIRIE de DAUX
MOURET	Daniel	COMITE DEPARTEMENTAL RANDONNEE PEDESTRE
NAUS	Philippe	COMITE DEPARTEMENTAL RANDONNEE PEDESTRE
POMMET	Bernard	SMAFB - MAIRIE de BRAX
RAPOPORT	Nicolas	SMAFB
RENAUX	Thierry	DDT HAUTE-GARONNE
SERIS	Bernard	MAIRIE de MERENVIELLE
SOTTIL	Jean-Claude	DDT HAUTE-GARONNE
TILAK	Dominique	ONF
VIVET	Benjamin	MTDA

## 4.2. La synthèse de l'atelier

- *Action 1 : Mettre en place une structure de gouvernance*
  - La doter d'une stratégie en matière de préemption foncière.
- *Action 2 : Améliorer la connaissance et la vulgarisation scientifique de la forêt en créant un « observatoire de la forêt périurbaine »*
  - Compiler les bases de données « naturalistes » existantes.
  - Mettre en place un suivi scientifique.
  - Mettre en place un comité scientifique.
  - Réfléchir à la communication des données scientifiques (données sensibles).
- *Action 3 : Prendre des actions spécifiques pour l'environnement en termes d'aménagement du territoire*
  - Cartographier et aménager les corridors existants et à recréer.
  - Intégrer la cartographie des corridors dans tous les documents d'urbanisme.
  - Aménager les lisières forestières : selon des aspects agricoles, paysagistes...
  - Développer l'agroforesterie en lisière de la forêt.
  - Promouvoir l'insertion paysagère des lotissements autour de Bouconne : pépinières spécialisées en essences locales...
- *Action 4 : Mieux connaître la filière forêt-bois, ses acteurs et ses potentialités*
  - Apprécier l'impact du bois énergie.
- *Action 5 : Renforcer la mobilisation de la ressource*
  - Tester des méthodes de débardage douces.
  - Mettre en place la certification forestière.
- *Action 6 : Gérer les flux d'usagers pour préserver la naturalité du site*

- « Réserver » les zones sensibles au dérangement.
  - Cartographier les zones sensibles au dérangement.
  - Identifier des zones aux modalités d'intervention « plus légères ».
- *Action 7: créer une maison de la forêt*

## 5. L'atelier gouvernance

### 5.1. Les personnes présentes à cet atelier

AROUXET	Christian	MAIRIE de LASSERRE
BERTRAND	Philippe	C.R.P.F. MIDI-PYRENEES
BON	Robert	SMAFB - MAIRIE de PIBRAC
BOIAGO	Michel	MAIRIE DE MONDONVILLE
BOUTONNIER	Gérard	Conseil Régional
D'AVEZAC	Hubert	MTDA
DE ZELICOURT	Ombeline	MTDA
DUCOS	Yves	DIRECTEUR O.N.F.
FERNANDEZ	José	SMAFB
FOHANNO	André	MAIRIE de LEGUEVIN
GAÜZERE	Alain	Mairie de LIAS
GRAVIER	Cécile	Nature Midi-Pyrénées
GRIFFE	Alain	ONF
GUYOT	Philippe	C.C.SAVE TOUCH
HAMACHE	Dalila	Association Entre Mains et Terres
HASCHAR-NOE	Nadine	UPS
MELLA	Sylvie	DDT HAUTE-GARONNE
PARERA	Jean	SMAFB - MAIRIE de PIBRAC
POMMET	Bernard	SMAFB - MAIRIE de BRAX
RAPOPORT	Nicolas	SMAFB
RENAUX	Thierry	DDT HAUTE-GARONNE
SERNIGUET	Hervé	MAIRIE de LASSERRE
SIMEON	Jean-Jacques	MAIRIE de LEVIGNAC
SOTTIL	Jean-Claude	DDT HAUTE-GARONNE
SYLVESTRE	Arlette	COMMUNAUTE URBAINE du GRAND TOULOUSE
TILAK	Dominique	ONF
VERRIERE	Franck	MAIRIE DE PUJAUDRAN
VIVET	Benjamin	MTDA
WEISBEIN	Julien	MAITRE CONFERENCE SCIENCES PO. TOULOUSE

## 5.2. La synthèse de l'atelier

- *Action 1: Mettre en place une structure de gouvernance*
  - Identifier le type de structure adéquate.
  - Réfléchir à la composition de la structure.
  - La doter de moyens d'animation pérennes.
  - La doter d'une âme propre et d'un « objet social » clairement défini.
  - L'impliquer dans les décisions d'aménagement du territoire.
- *Action 2: Améliorer la connaissance et la vulgarisation scientifique de la forêt en créant un « observatoire de la forêt périurbaine »*
  - Apprécier les fonctions bénéfiques de la forêt : rôle dans la qualité de l'air, le stockage de carbone, zone de calme, adaptation aux changements climatiques...
- *Action 3: Mieux connaître la filière forêt-bois, ses acteurs et ses potentialités*
  - Fédérer les propriétaires privés en trouvant un thème fédérateur : mieux comprendre les motivations des propriétaires, leurs intérêts...

## 6. La synthèse des orientations et les propositions d'action

Compte tenu de la redondance de certaines actions dans les différents ateliers, voici un récapitulatif offrant une meilleure lisibilité des éléments ressortis lors des échanges réalisés au cours des ateliers thématiques.

### Orientation 1 : Mettre en place une gouvernance du massif à la hauteur des enjeux du territoire

- Action : Mettre en place une structure de gouvernance
  - Identifier le type de structure adéquate et définir sa composition.
  - Doter la structure d'une âme propre et d'un « objet social » clairement défini.
  - Doter la structure de moyens pérennes d'animation.
  - Impliquer la structure dans les décisions d'aménagement du territoire.
  - Doter la structure d'une stratégie en matière de préemption foncière en lien avec les communes du territoire.

### Orientation 2 : Créer et promouvoir une identité « Bouconne » en assurant le respect des écosystèmes forestiers

- Action 1 : Définir la stratégie touristique sur le territoire de la CFT
  - Créer l'identité de Bouconne.
  - Définir un positionnement quel tourisme en forêt de Bouconne ? Pour quels publics ?
  - Mettre en réseau les acteurs du tourisme (publics et privés) et les « porteurs de l'offre » (propriétaires forestier)
  - Développer les mesures conventionnelles avec les propriétaires forestiers.
  - Dynamiser l'activité et les paysages agricoles de Bouconne (point de vente directe, accueil à la ferme, reconstitution de mailles bocagères...) en s'appuyant sur l'attractivité du massif
  - Soutenir (puis anticiper) les projets de développement de la capacité d'accueil.
  - Coordonner et mettre en cohérence les politiques touristiques notamment autour de l'itinérance douce sous toutes ses formes.
- Action 2 : Informer les différents publics de manière harmonieuse sur les différents usages
  - Créer des supports de communication : site internet, flyers...
  - Créer des panneaux permanents d'informations pratiques; situation, date de chasse, horaires de bus...
  - Créer et mettre en place des panneaux temporaires, mobiles, sur les opérations sylvicoles et cynégétiques.
- Action 3 : Renforcer le rôle pédagogique et socio-éducatif de la forêt, et du territoire en faisant de Bouconne un lieu de référence pour la pédagogie à l'environnement
  - Créer des parcours thématiques et/ou adaptés aux types de public (historiens, scolaires, handicapés, familles), valorisant le patrimoine.
  - Intégrer Bouconne dans le programme des scolaires (éducation à l'environnement).
  - Faire participer les scolaires à l'élaboration des produits pédagogiques.
  - Développer le rôle « d'intégration sociale » de la forêt autour de ses activités affiliées (insertion par le travail, autres...)

Supprimé : A

Supprimé : améliorer la valorisation du cadre forestier

Mise en forme : Puces et numéros

Mise en forme : Puces et numéros

Supprimé : .

Supprimé : &lt;#&gt;Créer l'identité de la forêt.¶

Mis en forme : Couleur de police : Automatique

Mis en forme : Couleur de police : Automatique

Supprimé : permanents

Supprimé :

Supprimé : Harmoniser l'information sur la pratique de la chasse.

Supprimé : de la forêt

Mis en forme : Couleur de police : Automatique

Mis en forme : Couleur de police : Automatique

Supprimé :

Mis en forme : Police : Italique, Couleur de police : Automatique

Mis en forme : Couleur de police : Automatique

Mise en forme : Puces et numéros

- Action 4 : Créer une maison de la forêt

### Orientation 3 : Mieux valoriser et de manière durable les ressources de la filière forêt-bois

- Action 1 : Mieux connaître et faire connaître la filière forêt-bois, ses acteurs et ses potentialités
  - Identifier et fédérer l'ensemble des acteurs de la filière et identifier les débouchés de l'ensemble des valorisables (produits de coupe et refus).
  - Favoriser les modes de regroupement des propriétaires privés. Rechercher un ou des thèmes fédérateurs (par exemple, valorisation des services environnementaux...) ; mieux comprendre leurs motivations, besoins et intérêts ; favoriser le mode conventionnel.
  - Favoriser la gestion forestière durable (sensibilisation, information, documents de gestion, documents techniques, intégration des PLU communaux, Elaboration d'une charte d'exploitation forestière respectueuse de l'environnement) auprès des propriétaires forestiers et élus.
  - Apprécier l'impact du bois énergie (bûches et plaquette)
    - Sur le plan économique
    - Sur le plan de l'environnement
- Action 2 : Améliorer la mobilisation et la valorisation de la ressource
  - Développer la certification de la gestion forestière durable.
  - Mettre en place des chaufferies collectives au bois.
  - Mettre en place une plateforme bois de chauffage public/privé.
  - Identifier des lieux ressources et stratégiques d'implantation d'entreprises liées à la filière bois
  - Tester des méthodes de débardage douces.
  - Promouvoir les utilisations de l'éco-matériau bois issues d'une gestion forestière durable.

### Orientation 4 : Orchestrer les usages et faciliter l'accès à tous

- Action 1 : Créer un balisage et une signalétique unique et cohérents sur l'ensemble du territoire
  - Créer un maillage concerté mettant en cohérence l'intérieur et l'extérieur de la forêt.
  - Créer une charte graphique pour l'ensemble du territoire.
  - Cartographier et baliser les sentiers.
- Action 2 : Faciliter l'accès à la forêt en organisant les transports publics
  - Créer le maillage du réseau de transport en commun.
  - Créer le maillage du réseau de transport par modes doux.
- Action 3 : Gérer les flux d'utilisateurs pour préserver la naturalité du site dans le respect de la propriété en établissant un plan de gestion des usages sur l'ensemble du massif
  - Réaliser un diagnostic des usages et connaître leurs impacts
  - Réaliser un diagnostic des zones sensibles d'un point de vue faunistique, floristique
  - Cartographier et proposer une vocation des espaces forestiers pour assurer la compatibilité des usages, la préservation de la naturalité du site et des zones sensibles.
  - Mettre en place des équipements d'accueil pour canaliser les flux d'utilisateurs

Supprimé : naturelles présentes

Mis en forme : Couleur de police : Automatique

Supprimé : .

Mis en forme : Couleur de police : Automatique

Mis en forme : Couleur de police : Automatique

Mise en forme : Puces et numéros

Supprimé : <#>Fédérer les propriétaires privés en trouvant un thème fédérateur : mieux comprendre les motivations des propriétaires, leurs intérêts...¶

Mis en forme : Couleur de police : Automatique

Supprimé : <#>Sensibiliser les propriétaires et élus à la gestion forestière durablement (aides sylvo-environnementales).¶

Mis en forme : Couleur de police : Automatique

Mise en forme : Puces et numéros

Supprimé : .

Supprimé : Renforcer

Supprimé : Mettre en place

Mis en forme : Couleur de police : Automatique

Mise en forme : Puces et numéros

Mise en forme : Puces et numéros

Mise en forme : Puces et numéros

Mis en forme : Police : Non Italique

Mis en forme : Police : Non Italique

Mis en forme : Police : Non Italique

Supprimé : <#>Cartographier les zones sensibles au dérangement.¶  
<#> « Réserver » les zones sensibles au dérangement.¶  
<#>Identifier des zones aux modalités d'intervention « plus légères ».¶

Supprimé : : aires de pique-nique...

- o Développer et mettre en place des outils de porter à connaissance et de dialogue social...

Mise en forme : Puces et numéros

**Orientation 5 : Préserver durablement et valoriser les ressources et les milieux naturels,**

➤ Action 1 : Créer un observatoire de la forêt périurbaine,

- o Mettre en place un suivi scientifique (comité scientifique, référents...)
- o Compiler et compléter les bases de données « naturalistes » existantes.
- o Savoir porter à connaissance les données scientifiques (données sensibles).
- o Apprécier et valoriser les fonctions bénéfiques de la forêt : rôle dans la qualité de l'air, le stockage de carbone, zone de calme, s'adapter aux changements climatiques...
- o Participer à la vulgarisation des acquis scientifiques en concordance avec les missions de la maison de la forêt (vulgarisation, sensibilisation, information...)

Supprimé : Mieux mettre en exergue la valorisation environnementale du territoire, de la forêt et des autres ressources naturelles

Supprimé : Améliorer la connaissance et la vulgarisation scientifique de la forêt en créant un

Supprimé : «

Supprimé : »

Supprimé : comité

Supprimé : .

Supprimé : <#>Mettre en place un suivi scientifique.¶

Supprimé : er

Supprimé : Réfléchir à la communication

Supprimé : des

Supprimé : adaptation

Mise en forme : Puces et numéros

Supprimé : Prendre

Mis en forme : Couleur de police : Automatique

Supprimé : Intégrer la cartographie des corridors dans tous les documents d'urbanisme.

Mis en forme : Couleur de police : Automatique

Supprimé : <#>Aménager les lisières forestières : selon des aspects agricoles, paysagistes...¶

Mis en forme : Couleur de police : Automatique

Mise en forme : Puces et numéros

Supprimé : 43

➤ Action 2 : Mener des actions spécifiques pour l'environnement en termes d'aménagement du territoire

- o Cartographier et aménager les corridors existants et à recréer. Préserver la ressource en eau (en quantité et qualité).
- o Contribuer aux réflexions et travaux relatifs à la traduction opérationnelle de l'intégration du massif de Bouconne et de ses abords au maillage vert et bleu et à la couronne verte de l'Interscot (transcription dans les PADD et PLU Communautaires ou communaux, développement de projets de préservation des espaces agricoles et naturels...).
- o Développer l'agroforesterie en lisière de la forêt.
- o Promouvoir l'insertion paysagère des lotissements autour de Bouconne : favoriser l'installation de pépinières spécialisées en essences locales...
- o Valoriser les potentialités de la forêt relatives à la qualité sonore, la qualité de l'air contribuant au sentiment de bien être des usagers.
- o Promouvoir la valorisation paysagère des principales voies de circulation conduisant à Bouconne en y intégrant un réseau de circulation douce.

Cette formulation des points abordés en ateliers est composée d'une structure comprenant 5 orientations déclinées en 12 actions. L'ensemble de ces actions étant illustré par 50 mesures.